



Réseau wallon de Développement Rural 2^{ème} trimestre 2020

N° d'agrément : P914304

Réseau wallon de Développement Rural Cellule d'Animation du RwDR



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.





Edito	2
Dossier Quelles essences pour notre fôret de demain? Souvenirs & Signatures dans les Forêts	3
d'Ardenne Notre forêt en danger ! Un puzzle de 90.000 pièces Une filière qui sort du bois	4 5 6 7
Scolytes de l'épicéa : auscultation d'un phénomène préoccupant Une marque « BOIS LOCAL »	8 9
Mesure Soutien du PwDR à l'exploitation forestière	10
Portrait Mathieu Verlaine, bûcheron élagueur	11
GAL - Carte blanche Bois sans frontières Et si on produisait des fruits en Ardenne ?	12 12 13
Europe La bioéconomie au sein du RwDR L'Europe encourage aussi la coopération	14 14
& l'innovation en forêt Jeunes Le cinéma en ruralité	15 16 16
Le cycle « FORETFOR »	17
Innovation Les Groupes Opérationnels s'intéressent à la forêt	18
Agenda	19

ÉDITO

Nous sommes heureux que ce 44° numéro du magazine Ruralités offre une large tribune à la forêt, ces écosystèmes incroyables qui fournissent tant de services à notre société sous forme de production de bois, protection de la biodiversité, stockage de carbone, protection du cycle de l'eau - en quantité et qualité, valeur paysagère, espace de ressourcement...

Pour autant, la forêt ne suscite pas l'attention qu'elle mériterait, ni de la part des citoyens que nous sommes, trop enclins à penser « qu'elle pousse toute seule et sans problème », ni de la part de nos décideurs puisqu'à ce jour il n'existe pas de stratégie forestière wallonne. Il faut dire que même à l'échelle de l'Europe, il n'existe pas de politique forestière unique ; les fonctions de la forêt sont traitées dans quatre politiques distinctes : le Green deal (continent climatiquement neutre pour 2050), Natura 2000 (Biodiversité), la PAC (Politique agricole commune et développement rural) et la finance.

Or, avec le dérèglement climatique, tous les acteurs de la filière Forêt-Bois tirent la sonnette d'alarme : la forêt wallonne est malade, sa survie est même menacée, et dès lors sa productivité (le bois qui alimente nos scieries et chaînes de transformation/valorisation) et tous les services écosystémiques qu'elle nous rend.

Il est donc temps d'agir à différents niveaux; les pages qui suivent illustrent quelques belles initiatives en ce sens :

- un projet d'arboretums sylvicoles pour choisir les bonnes espèces pour la forêt de demain ;
- une refonte des critères d'accès à la mesure 8.6 de soutien à l'exploitation forestière - la seule des 5 mesures du FEADER spécifiques à la forêt qui ait été activée par la Wallonie - qui devrait la rendre plus accessible;
- une mobilisation des acteurs de la filière Forêt-Bois, pour demander un cadre opérationnel qui soutienne une forêt saine et viable à long terme, en dotant la Wallonie d'une stratégie forestière assortie des mesures de soutien nécessaires pour la mettre en œuvre;
- des projets d'associations forestières qui apportent certaines réponses au très grand morcellement de la propriété forestière privée;
- l'initiative « Bois sans frontière » en région germanophone pour attirer les jeunes vers les métiers du bois.

Agir ensemble pour une forêt saine et durable, c'est offrir une réponse au dérèglement climatique tout en garantissant la survie d'un volume d'emplois de plus de 18.000 personnes. Gageons que les nouvelles programmations apporteront leur lot de bonnes nouvelles pour que demain, nous soyons tous acteurs – et bénéficiaires – d'une forêt wallonne en pleine santé.

NTF - Propriétaires Ruraux de Wallonie



Les périodes de sécheresse liées au réchauffement climatique font souffrir les arbres de nos forêts. A cela s'ajoute une crise sanitaire, avec l'arrivée de pathogènes et d'insectes qui bénéficient de la mondialisation pour s'attaquer à nos essences locales. Citons le scolyte de l'épicéa, la chalarose du frêne ou encore les dépérissements de chêne. « Les espèces les plus touchées sont aussi les plus présentes dans notre région, à savoir le hêtre et l'épicéa, sensibles à la sécheresse, et qui représentent 50% de la surface forestière en Wallonie », nous explique Nicolas Dassonville. chargé du projet Arboretums à la Société Royale Forestière de Belgique. « Ce constat est non seulement celui des gens de terrain qui observent ces dépérissements, mais également celui des correspondants de l'Observatoire wallon de la Santé des Forêts. »

Pour freiner cette problématique qui touche de plein fouet les propriétaires forestiers (privés et publics), une série de recommandations « classiques » ont déjà été formulées, comme le respect des sols lors des exploitations, l'adoption d'une sylviculture plus dynamique ou encore favoriser les mélanges d'essences au sein des peuplements.

Et si on plantait de nouvelles essences ?

Aujourd'hui, nous sommes face à une forêt qui est en danger. Dans ce contexte, la SRFB constitue des arboretums sylvicoles d'études (et non de collections) pour implanter de nouvelles essences sur des parcelles de forêt. Elles sont suffisamment grandes que pour pouvoir étudier leur comportement dans des conditions réelles de gestion forestière. La SRFB a évidemment fait appel à une série d'acteurs pour assurer la crédibilité et la rigueur scientifique de la démarche.

Dans la pratique, des propriétaires mettent des parcelles à disposition, mais ne les cèdent pas. Ils retireront les éventuels bénéfices générés par les récoltes. « On a ainsi pu implanter les essais chez eux et on peut réaliser une série de mesures, des observations et prendre des échantillons », ajoute Nicolas Dassonville.

Lors de cet hiver, ce sont 20 sites qui ont été plantés sur tout le pays, pour un total de 74 placettes de 20 ares. Cela s'est fait sur base volontaire et la SRFB a reçu quelque 100 propositions. « Nous avons visité ces sites et nous les avons étudiés sur base d'un cahier des charges qui prenait en compte différents paramètres, comme le type de sol, la pente, etc. Mais au-delà de l'aspect qualitatif de la parcelle, nous avons tenu compte de la garantie d'engagement du propriétaire, mais

Le fichier écologique des essences

Cet outil interactif et intuitif est à destination des gestionnaires d'espaces forestiers.

Il fournit des infos détaillées sur les essences présentes en Wallonie et leur permet ainsi de vérifier leur adéquation avec les caractéristiques du site où ils prévoient de planter.

Plus d'infos : www.fichierecologique.be

aussi de ses descendants, puisqu'il s'agit d'une démarche qui s'inscrit dans la durée ». Au total, ce sont 10 espèces de feuillus et 16 espèces de résineux qui ont été sélectionnées pour ce projet d'arboretums.

Le partage des résultats

Les premiers résultats concrets ne sont pas attendus avant 4 à 5 ans, le temps que ces nouvelles plantations vivent leurs premiers hivers rudes et les prochaines sécheresses. « Les résultats seront mis à disposition de tous ceux qui en feront la demande », précise Nicolas Dassonville. « Nous effectuerons des synthèses fréquentes que nous publierons dans notre revue bimestrielle «Silva Belgica», ainsi que sur notre site. Nous travaillons à la mise en ligne de fiches sur les différentes essences que nous testons, avec des descriptions, des photos, des caractéristiques écologiques et les débouchés potentiels de ces bois. »

Pour en savoir plus : www.srfb.be/arboretums



Souvenirs & Signatures dans les Forêts d'Ardenne

Les « Signatures Forêts d'Ardenne » sont des expériences personnalisées conçues pour les touristes. Lancées il y a 10 ans, elles modifient peu à peu le paysage touristique des Ardennes tout en favorisant le développement économique local.



Vous êtes en quête de dépaysement, de rencontres et de souvenirs inoubliables pour vos prochaines vacances ? Grâce aux « Signatures Forêts d'Ardenne », votre bonheur se trouve peut-être à un jet de pierre de chez vous!

Initié en 2011, ce projet vise à accompagner et promouvoir les opérateurs touristiques (hébergements, restaurants, activités) qui proposent de véritables expériences à leurs visiteurs, au sein des 4 massifs d'Ardenne que sont la Forêt du Pays de Chimay, la Grande Forêt de Saint-Hubert, la Grande Forêt d'Anlier et la Forêt de la Semois et de la Houille.



Coordonnée par l'asbl Ressources Naturelles Développement (RND), l'initiative s'inscrit dans la mission globale de développement de territoire. « La conviction qui nous anime, c'est que le tourisme en forêt n'est pas seulement une randonnée avec une paire des chaussures de marche », entame Valérie Doutrelepont, chargée de projets chez RND.

À ce jour, 16 opérateurs composent l'offre touristique des Signatures. « Nous leur avons proposé de suivre différents ateliers afin de leur présenter ce qu'était une expérience, comment la mettre en place et la faire vivre » reprend Valérie Doutrelepont.

L'authentique, le personnalisé, l'inattendu

Mais qu'est-ce qu'une expérience touristique exactement ? « C'est le détail ou l'attention supplémentaire qui rend le moment unique, explique Valérie Doutrelepont. C'est, par exemple, le guide qui s'arrête dans une clairière pour faire déguster des produits locaux au moment où l'on s'y attend le moins ou encore prendre un apéro sur une barque au milieu d'un étang en observant la faune et la flore. En fait, l'expérience est un terme fort galvaudé depuis quelques années, raison pour laquelle nous avons développé une charte à destination de nos opérateurs».



Parmi ces recommandations, on retrouve ainsi des « *must* » comme l'atelier culinaire, le repas personnalisé ou encore la mise à disposition de matériel (jumelles, bâtons de randonnées, etc.). « Les démarches durables sont fortement encouragées » ajoute-t-elle.

Défis et opportunités

Face aux nouveaux géants du tourisme tels que Tripadvisor ou Airbnb, nos établissements touristiques ont donc une belle carte à jouer. « Le but n'est pas d'offrir un tourisme de masse mais un tourisme très spécifique, adressé à une niche grandissante et demandeuse de séjours personnalisés », confirme notre interlocutrice.

Ce secteur très concurrentiel impose par ailleurs de se réinventer par exemple en développant des synergies : « Les opérateurs sont obligés de travailler en réseaux, ce qu'ils font avec plaisir. Et cela fonctionne très bien : on a, par exemple, une association où les gens démarrent d'une pêcherie à Chimay pour partir en balade à dos d'âne, faire un barbecue au milieu de la forêt à partir de produits locaux et revenir en faisant un géocaching, tout cela avec des acteurs différents ».

Touché de plein fouet par la crise sanitaire, le tourisme wallon n'a donc pas dit son dernier mot. Valérie Doutrelepont ne peut qu'acquiescer : « On n'est plus au temps où il suffit de louer une chambre pour être un acteur de valeur dans le tourisme. On voit que nos opérateurs sont motivés et prêts à faire les démarches nécessaires, donc je suis très confiante sur la suite », conclut-elle.

Les « Signatures Forêts d'Ardenne », c'est...

- 16 opérateurs touristiques
- 4 massifs forestiers
- 1 site Internet : www.lesforetsdardenne.be



Les premiers effets visibles des changements climatiques font désormais partie des conversations entre forestiers. En moins de 3 ans, des problèmes sanitaires tels que la chalarose du frêne ou les scolytes des épicéas ont ruiné des peuplements entiers, parfois âgés de 50 ans. Les étés caniculaires et sécheresses répétées, suivies des tempêtes, ont déjà modifié l'apparence mais aussi les écosystèmes de la forêt. Un sérieux doute commence à planer sur l'approvisionnement d'une matière pourtant durable et disponible. Et, au moment où la Filière Forêt-Bois demande un plan d'avenir aux autorités politiques wallonnes et européennes, le ralentissement économique mondial dû au COVID-19 vient mettre en évidence la nécessité, ou l'opportunité, de penser une économie différente. Cette période historique est-elle une providence inespérée pour la forêt ?

Faut-il le rappeler, avec ses 558.000 hectares, la forêt couvre un tiers du territoire wallon, et constitue par là même une composante majeure de l'espace rural et des paysages de notre région.

La forêt est un milieu assez comparable à l'agriculture. Leur premier point commun est certainement la fonction qu'on attend d'elles en tant qu'espaces non-bâtis, riches d'une nature à préserver. Cette dernière décennie, on a pu observer une réelle montée en puissance des attentes de la société sur le rôle actif que doit jouer la forêt en

termes de biodiversité, d'écosystèmes et d'accès du public à la nature et aux activités socio-récréatives. D'une vision monofonctionnelle de la forêt où l'aspect productif était considéré comme la fonction historiquement dominante, l'on a progressivement évolué vers une approche multifonctionnelle, confirmée dans le Code Forestier en 2008. Son adoption a mis en place un cadre légal modernisé pour permettre au public et au privé de gérer leur forêt. La forêt a cependant besoin aujourd'hui d'attentions et de programmation.

On sait que les pratiques sylvicoles¹ conditionnent l'aptitude des forêts à remplir différentes fonctions : production d'un matériau renouvelable, contribution au cycle du carbone, conservation de la biodiversité, protection de l'eau et des sols...

Le dépérissement anticipé des différents peuplements nécessite que l'on repense la gestion de la forêt, à savoir diversifier les espèces et sélectionner les plus résilientes face aux changements climatiques. Cela nécessite de modifier toute la structure de la Filière Forêt-Bois, depuis la production des plants par les pépiniéristes, voire la sélection de semences, jusqu'à la valorisation du bois vers les filières classiques et surtout vers les nouvelles filières d'énergie, de biomasse et de bioconstruction, en passant par les méthodes de plantation, les modes de gestion et les

manières d'exploiter. Tout ça ne peut se faire qu'avec la définition et la mise en œuvre planifiée d'un programme forestier régional et européen, que tous les forestiers des États membres réclament d'ailleurs à grands cris. Des soutiens financiers déjà prévus dans le fonds FEADER² doivent être activés par les États Membres en fonction des besoins spécifiques de chaque forêt. L'intervention du Fonds des Calamités Forestières et l'aide au reboisement seront certainement les deux leviers indispensables pour aider la forêt, et les forestiers, à envisager l'avenir plus sereinement. Notre Ministre de la forêt, Céline Tellier, l'a bien compris et a annoncé le 7 mai au Parlement wallon initier des réflexions en ce sens.

Pour la Wallonie, cela reviendra à reconnaître la Filière Forêt-Bois comme une filière d'avenir capable de répondre aux besoins d'une économie plus sobre en énergie et de participer à la lutte contre les effets du réchauffement climatique en assurant un renouvellement approprié des ressources, une gestion durable des forêts, et une préservation de l'ensemble des fonctions de la forêt.

Pour en savoir plus : Séverine Van Waeyenberge, Secrétaire générale de NTF-Propriétaires Ruraux de Wallonie, www.ntf.be

¹Source : Etat de l'environnement - 17 décembre 2018

² FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural



Dans sa globalité, la forêt wallonne est très diversifiée. Tant en matière de types de peuplements – même si l'épicéa y est dominant – que de modes de gestion, parce qu'elle est gérée par un grand nombre de propriétaires différents. Enfin, les forêts du Hainaut ne sont pas du tout les mêmes que celles de la Haute Ardenne ou que celles de Gaume.

« Cette diversité est à la fois une force et une faiblesse », nous explique Vincent Colson, responsable de la Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée. « C'est une force parce que cela améliore, globalement, la résilience de la forêt. Mais c'est aussi une faiblesse parce que la multiplicité des acteurs rend la mise en place d'actions cohérentes et concertées compliquée. »

Le regroupement de parcelles

Une étude menée par la Cellule sur l'évolution de la structure foncière de la forêt privée montre cependant une diminution du nombre de propriétés juridiques. « On ne peut pas à proprement parler de remembrement comme en agriculture, mais on assiste bien à une tendance au regroupement. Il s'explique par la volonté de certains d'agrandir leur domaine, quelle qu'en soit la raison, mais également parce que la plupart des petits propriétaires actuels n'habitent plus la région où se situent leur forêt. Ils sont déconnectés de la terre et cèdent plus facilement à la vente. Quant à ceux qui ont décidé de s'investir pour redonner une fonction à leur propriété, c'est souvent le découragement face aux sécheresses et crises sanitaires que nous connaissons... Et certains finissent également par vendre», confirme Vincent Colson.

Le morcellement est-il forcément négatif?

Du point de vue de la rentabilité, le morcellement peut être un problème. « Plus la parcelle est petite, moins elle est rentable. Et plus il y a d'acteurs, plus il sera compliqué de gérer de façon optimale, d'un point vue technique et financier, une surface donnée. D'un autre côté, la production de bois n'est peut-être pas l'objectif principal du propriétaire. Dans ce cas-là, à partir du moment où il y a un maintien de la forêt en tant que telle, dans le respect des conditions de gestion durable de celle-ci, le morcellement n'est pas nécessairement un frein. »

Là où le morcellement est plus problématique, c'est en matière de gestion d'ensemble. Exemple avec la crise des scolytes. « Sur un territoire de 10 propriétaires, si 9 d'entre eux prennent toutes les mesures nécessaires, mais pas le 10°, l'opération sera inefficace. S'ajoute encore la problématique des indivisions où, faute d'accord entre tous les propriétaires d'un même terrain, rien n'est fait sur une parcelle donnée. »

Comment répondre aux problèmes liés au morcellement ?

Pour la Cellule, la première réponse, c'est l'information et la formation, à travers son guichet unique à l'écoute des propriétaires.

À côté de cela, elle développe des informations groupées où, sur base volontaire, elle répond aux propriétaires qui ont besoin d'aide pour gérer efficacement leurs forêts.

Parallèlement à ces actions ponctuelles, la Cellule met sur pied le principe d'associations forestières, à l'instar de ce qui existe déjà en France. Ces projets sont développés en partenariat avec les GAL. comme c'est le cas avec le GAL Ardenne Méridionale. La Cellule a ainsi déjà mené à bien des opérations de gestion groupée sur 6 ou 7 communes parmi les 9 que couvre le GAL. « Nous allons à la rencontre des propriétaires. Et s'il y a des opérations de gestion à faire, travaux ou coupes, nous essayons de les regrouper pour être plus efficaces », souligne Vincent Colson. En collaborant avec les GAL, la Cellule est en contact avec un opérateur qui devient son principal interlocuteur vis-à-vis d'une série d'autres acteurs du territoire et notamment les communes.

La logique de l'association forestière, c'est d'établir une sorte de feuille de route qui reprend les opérations à mener par chaque propriétaire dans un objectif de gestion durable des parcelles. « Nous obtenons une sorte de calendrier qui nous permet de croiser les opérations communes et d'avoir ainsi une vision à moyen terme en matière de gestion concertée. Mais il faut surtout souligner la dimension de réseautage qui permet à chacun de connaître son voisin, de tisser des liens et d'agir de manière concertée. Nous avons déjà organisé des visites de parcelles en présence de plusieurs propriétaires et les retours sont extrêmement positifs. »

Un colloque sur la thématique sera organisé dans les prochains mois, en présence d'une association française originaire de la région du lac d'Annecy.

Pour en savoir plus : info@capfp.be ou 084 46 03 58



La FEBHEL représente quatre grands secteurs économiques : les fournisseurs de services et de logistique, les fournisseurs (et installateurs) de technologie de combustion, les producteurs de combustibles bois et les producteurs de pellets. « Avec la création de notre Fédération, nous voulions à la fois fédérer un maximum d'acteurs pour parler d'une seule voix, mais aussi assurer le développement de marchés potentiels en agissant de manière concertée », précise Benoît Helsemans, Président de la FEBHEL. Au-delà d'un rôle représentatif doublé d'une démarche d'information à destination de diverses cibles, la Fédération souhaite défendre les intérêts de ses membres et prendre une part active dans la défense d'une forêt wallonne multifonctionnelle. « Le boisénergie a souvent fait l'objet d'attaques, parce que mal compris. C'est pourtant une filière présentant de nombreux avantages économiques et écologiques dans la valorisation des ressources forestières de moindre qualité », insiste Benoît Helsemans.

Le bois-énergie, n'est-ce pas de la déforestation ?

C'est LA question qui fâche les représentant de la FEBHEL, celle qu'il ne faut pas leur poser. « Pas du tout ! La majorité des ressources utilisées provient des résidus liés aux activités sylvicoles ou des co-produits de l'industrie de transformation du bois »,

rétorque Benoît Helsemans. « Vous savez, pour 1m³ de bois scié, il y a 3m³ de sous-produits. En réalité, le bois-énergie, c'est en grande partie de la valorisation de résidus de l'exploitation et de la transformation du bois. Bois-énergie et bois matériaux sont complémentaires pour une valorisation optimale des ressources forestières. Cette matière première prend aujourd'hui de plus en plus de valeur, car les technologies d'exploitation ne cessent de s'améliorer et que les citoyens, à la recherche d'un moyen de chauffage écologique, performant et rentable, se tournent de plus en plus vers le bois et les pellets en particulier », ajoute-t-il.

L'autre sujet qui fâche, c'est la généralisation que beaucoup font en disant que le bois-énergie est le grand responsable des émissions de particules fines, liées au chauffage domestique. « Cette notion doit être corrigée. Pas question de mettre tout le parc de chauffage dans le même panier. Seuls les appareils vétustes et ceux qui sont mal utilisés sont responsables de ces émissions », nous explique Pierre Martin, Secrétaire Général de la FEBHEL. « Cette idée de pollution de l'air est inexacte. En réalité, des études ont montré que près de 80% des émissions problématiques étaient dues à la vétusté d'une partie du parc d'appareils de combustion, spécifiquement les poêles à bûches anciens, et à la qualité du combustible. Mais les technologies ont fait d'énormes progrès : un poêle moderne émet 95% de particules en moins qu'un ancien modèle. Pour en savoir plus : www.febhel.be/fr

Le bois, une ressource indispensable à notre transition énergétique

Le bois est l'une des clés pour atteindre nos objectifs d'augmentation de la part des énergies renouvelables dans notre mix énergétique. En Wallonie, 13% seulement de l'énergie provient de sources renouvelables dont 59% sont produites à partir du bois. Et 75% de la chaleur renouvelable l'est par le bois.

L'une de nos missions est aussi de promouvoir l'installation des technologies bois les plus performantes en termes de rendement et d'émissions. Cela passe notamment par la prise en compte de critères de performances élevés dans les cahiers des charges des porteurs de projets, notamment dans le secteur public, où la notion de meilleur prix reste trop prépondérante.»

Les grands chantiers de la FERHEL

La FEBHEL a été consultée et a mené des travaux dans le cadre du Plan Air Climat Energie. Mais elle compte occuper plus encore le devant de la scène. « La réforme des certificats verts montre que nous sommes à un moment charnière en matière de politique énergétique », explique Benoît Helsemans. « Or le boisénergie constitue une option pertinente surtout pour le chauffage renouvelable, mais aussi pour l'électricité. Avec des installations de co-génération performantes, la production combinée de chaleur et d'électricité renouvelable à partir de bois est une réalité. Le bois offrant une meilleure maîtrise sur la production d'énergie, il est un bon complément aux sources d'électricité renouvelables intermittentes, comme l'éolien et le photovoltaïque. Nous devons poursuivre nos efforts en matière d'information et de pédagogie pour nous profiler comme un partenaire de la transition énergétique », conclut-il.



Cimes desséchées, écoulement de résine, traces de sciures... Si vous constatez ces observations lors de votre balade forestière, pas de doute, vous êtes en présence du scolyte. Ou « Ips typographus », du nom complet de son espèce la plus répandue et redoutable.

Depuis 2017, ce petit insecte fait des ravages parmi nos forêts d'épicéas, l'essence d'arbre la plus répandue en Wallonie. « Il y fore des galeries endessous de l'écorce pour ensuite pondre des larves, explique Quentin Leroy, attaché à l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts. Cela engendre une mortalité très importante, qui augmente fortement depuis plusieurs années. »

Par rapport à un volume de bois scolyté moyen oscillant entre 10 000 et 20 000 m³ par an, l'année 2018 a en effet atteint un volume inédit de 500 000 m³. La faute à des conditions climatiques favorables à la survie et la reproduction de l'insecte – temps chaud et sec durant une longue période –, qui a permis à la population d'augmenter de manière drastique en très peu de temps. On parle alors de « pullulation ».

Les années suivantes n'ont guère arrangé la situation : l'estimation pour l'année 2019 avoisine le million de m³, tandis que cette année semble suivre le même schéma. « Nous avons eu un hiver peu rigoureux et un printemps sec, approuve Quentin Leroy. Il est toujours difficile de faire des prévisions

sur un élément incontrôlable comme la météo, mais jusqu'à présent on s'attend à un même ordre de grandeur. »

Face à un phénomène de cette ampleur, l'intervention humaine est donc nécessaire : il faut abattre et évacuer les arbres infectés.

« On ne gagne jamais contre le scolyte »

D'emblée, l'attaché scientifique donne le ton : « Il est tout simplement impensable d'espérer éradiquer la menace : on ne gagne jamais contre le scolyte. Ce que l'on peut faire, c'est tenter de limiter sa propagation, d'aplatir la courbe. Un peu comme nous sommes en train de le faire avec le COVID-19 pour le moment (NDLR : en avril 2020). Pour ce faire, la seule action qui ait un impact, c'est d'évacuer et exploiter les arbres infectés avant que les larves aient pu éclore. On peut ainsi tuer les larves, tandis que le bois garde ses propriétés mécaniques et peut être utilisé. »

Mettre cette action en place dans les temps s'apparente à une course contre la montre. Seulement 4 à 6 semaines s'écoulent entre la ponte et l'éclosion des larves, délai durant lequel l'arbre doit être identifié, marqué, abattu, évacué et écorcé.

Pour ne pas arranger la situation, l'arrêt des industries n'améliore pas les choses.

« Pendant le confinement, les arbres ont pu être coupés mais pas forcément évacués, ajoute notre interlocuteur. Ce qui veut dire qu'on se retrouve avec un important stock d'arbres scolytés en forêt, et donc, les insectes pourront recoloniser de nouveaux arbres, etc. »

Ne pas mettre tous ses œufs dans le même panier

Malgré un constat quelque peu alarmiste, l'attaché scientifique garde une vision terre-à-terre de la situation. « La crise du scolyte fait prendre conscience à pas mal de monde dans le milieu forestier que mettre tous ses œufs dans le même panier peut être quelque chose de dangereux. Cela montre qu'il y a un besoin urgent de s'adapter à ces conditions, et les exploitants le comprennent, je pense. La forêt sera toujours là, mais à l'avenir elle aura probablement un autre profil qu'aujourd'hui, avec peut-être une plus grande diversification d'essences. »

Quelques chiffres

- 550 000 hectares : superficie la forêt wallonne
- 140 000 hectares de cette forêt est composée d'épicéas
- 500 000 m³ de bois ont été attaqués en 2018
- 1 000 000 m³ de pertes sont attendues pour 2019

Une marque « BOIS LOCAL »



En 2015, la filière bois wallonne lance la marque « Bois local – Notre savoir-faire ». L'objectif est de garantir aux consommateurs que les produits labélisés sont fabriqués en Wallonie, à partir de bois local. Une démarche qui surfe sur la vague du succès du « circuit court » dans le secteur alimentaire, mais qui vise aussi à assurer le maintien d'un véritable savoir-faire wallon dans la transformation du bois.

Lors du lancement de cette marque, il est vrai que le grand public cherchait à mettre un nom et un visage derrière le produit qu'il consommait. Si ce réflexe grandissait dans le secteur alimentaire, pourquoi ne pas le développer dans le secteur du bois ? Tel est le postulat de départ de cette initiative, soutenue par l'Office économique wallon du bois (OEWB), qui a donné naissance à la marque « Bois local - Notre savoirfaire ». « L'objectif de la marque a donc été de sensibiliser le consommateur à cette offre locale et de faire prendre conscience, parfois, à certains professionnels qu'ils étaient en mesure de répondre à une nouvelle demande », explique François Sougnez, Responsable communication de l'OEWB.

Mais ce projet poursuit d'autres objectifs. L'une des raisons d'être de l'OEWB, et l'un de ses premiers sujets d'études, a été de trouver des solutions pour exploiter des essences considérées comme sousvalorisées. C'est typiquement le cas des feuillus, qui ne sont pas récoltés à 100%. À cela s'ajoute le fait qu'une grande partie de la production part en Asie, avant de refaire le chemin inverse sous la forme de produits transformés. « Nous perdons alors tous les bénéfices liés à la valeur ajoutée de la transformation de ce bois », souligne François Sougnez. « On s'est dit qu'il y avait un potentiel de développement en rapatriant cette valeur ajoutée pour maintenir une filière composée de nombreux métiers qui, au final, ne manipulent plus de matière première. Nous voulions que le chêne reste chez nous pour le transformer au niveau local et garder cette plus-value importante. »

Une vraie marque wallonne

À l'heure actuelle, une quarantaine d'entreprises ont adhéré au projet et peuvent donc utiliser la marque pour leurs produits. Toutes ont leur siège d'exploitation en Wallonie, utilisent du bois provenant de forêts situées à proximité et s'engagent à se conformer aux exigences liées à la marque et à se soumettre à des contrôles. « Au départ, nous avons concentré nos efforts de communication vers les entreprises. Nous devions être capables de répondre en cas de demande massive », insiste Francois Sougnez.

S'il est difficile pour une entreprise d'identifier la part de son chiffre d'affaires générée par la marque, elles sont, de manière unanime, demandeuses d'une communication autour de ce projet. Les initiatives menées en la matière par l'OEWB, comme la campagne sur les terrasses en chêne plutôt qu'en bois exotique, poussent d'ailleurs nombre de consommateurs à acheter local.

Une grande diversité de produits

Les entreprises qui adhèrent à la marque « Bois local » proposent une large gamme de produits. « Cela va du gros groupe au petit menuisier, de la cuillère en bois à la maison à ossature bois.», souligne François Sougnez.

Sur le site www.boislocal.be, on retrouve une carte répertoriant les entreprises adhérentes, ainsi qu'un outil de recherche portant sur les produits fabriqués dans le respect des conditions imposées par la marque.



ProFilWood

Le projet ProFilWood a été créé dans le cadre du programme Interreg V et regroupe cinq structures de Wallonie et de France, dont l'OEWB. Tout comme la marque « Bois local », son objectif est de créer des synergies entre acteurs de la filière bois pour la valorisation du bois local. ProFilWood se compose d'un portefeuille de projets dans divers domaines. « Nous menons de nombreuses recherches dans des centres techniques ou des centres d'études qui visent à améliorer la connaissance des matériaux au sens large », explique Corentin Roland, Chargé de projets ProFilWood à l'OEWB. « À titre d'exemple, nous menons une étude pour la réalisation de châssis en bois local (du hêtre thermo-traité). L'idée étant de préparer la fiche descriptive du produit fini afin de l'introduire dans la base de données belge Totem, qui vise à calculer l'impact environnemental des matériaux de construction »



Un soutien au démarrage ou au développement des activités d'exploitation forestière est offert au travers de la mesure 8.6 du PwDR. Cette aide est destinée aux micro, petites et moyennes entreprises, et concerne les opérations d'exploitation qui précèdent la transformation industrielle (sciage ou autre transformation du bois): l'abattage, l'ébranchage, le façonnage, le débardage, le transport des bois ronds vers les unités de transformation et le commerce des bois ronds. Les investissements éligibles couvrent l'immobilier et l'achat ou location/vente de matériel et d'équipements neufs en lien direct avec les activités d'exploitation. Peuvent aussi être pris en compte des frais généraux s'ils sont annexes à l'opération (limités à 12% de l'investissement).

La mesure 8.6 s'appuie sur un budget de 4,5 millions d'euros, de quoi satisfaire toutes les demandes! La collecte des demandes d'aide est réalisée au moyen d'appels à projets organisés en continu sur une base trimestrielle. Outre le respect indispensable des critères d'admissibilité, tous les dossiers déposés au cours d'un bloc trimestriel sont évalués par rapport à une série de critères de sélection, non obligatoires mais dont l'addition des points correspondants doit atteindre un seuil minimum. Les projets sont ensuite classés de la cote la plus élevée à la plus basse et sont sélectionnés à concurrence du budget trimestriel affecté à l'appel.

Les critères sont géographiques (préférence à une localisation en zone rurale), socio-économiques (personnel salarié, création d'activité, innovation) et liés aux performances environnementales.

En février 2020, un processus de concertation a été initié par l'administration wallonne avec les représentants du secteur de l'exploitation forestière, mais aussi des propriétaires et gestionnaires forestiers. Le but ? Revoir les critères de sélection des projets, notamment pour objectiver au mieux les aspects liés à l'environnement. De nouveaux critères ont ainsi été proposés avec une perspective environnementale plus fine : fonctionnement exclusif avec des huiles biodégradables, équipements spécifiques pour réduire la pression exercée sur le sol, matériel pour récupérer les sous-produits du bois en vue de les valoriser comme biomasse énergétique. Par contre, les critères en rapport avec l'innovation et la participation à des clusters ont été supprimés car difficilement rencontrables et objectivables.

Ces critères sont en cours de validation et devraient être publiés à temps pour une application dès le trimestre de sélection débutant le 1er juillet de cette année. La proposition prévoit également de faire appel à un organisme spécifique du secteur, comme l'Office économique wallon du bois, pour soutenir l'administration dans l'appréciation de certains critères.

En conséquence de ce changement de critères, une demande d'aide complémentaire FEADER qui aurait été refusée précédemment peut être réintroduite pour bénéficier de l'application de la nouvelle version des critères. Toutefois, l'investissement doit correspondre exactement à celui qui a été communiqué lors de l'introduction de la demande d'aide régionale à l'investissement, sous peine de perdre le bénéfice de cette aide.

En pratique

La mesure 8.6 accorde une aide financée par l'Europe dans le cadre des aides de la PAC (fonds FEADER) complémentaire et proportionnelle à l'aide régionale à l'investissement accordée aux entreprises dans le cadre du décret du 11 mars 2004 relatif aux incitants régionaux en faveur des PME. Ainsi, si le montant maximum de l'aide régionale s'élève à 4% des coûts admissibles, le complément FEADER donne droit à 2,67% d'aide supplémentaire (2/3 de l'aide régionale).

Concrètement, l'investisseur doit d'abord solliciter une aide régionale en complétant le formulaire disponible à l'adresse suivante : https://bit.ly/PrimesWall. N'oubliez pas de cocher la case « bénéficiant d'un complément du FEADER » dans ce formulaire !

Après avoir obtenu une décision positive d'octroi de l'aide régionale, l'investisseur peut introduire une demande d'aide complémentaire en remplissant le formulaire en ligne accessible sur https://bit.ly/Formulaires (modèle F). La page « outils » du même site fournit aussi des informations pour remplir le document.

Verlaine peut être visitée près de son

exploitation.

rencontre avec les fustes, ces

qui sont simplement exploités, ramenés, écorcés puis façonnés tels quels pour monter des murs

maisons en bois brut ajusté. « Pour les construire, on utilise des arbres



Les menuisiers du territoire du GAL 100 villages – 1 avenir, enthousiastes de leur métier, ont développé en collaboration avec la WFG Ostbelgien une « Olympiade bois » qui permet aux jeunes de découvrir le métier de menuisier de manière ludique.

Depuis longtemps déjà, la WFG Ostbelgien et le GAL 100 villages-1 avenir entretiennent une relation étroite avec le secteur du bois en Communauté germanophone. En effet, la filière bois est un secteur économique clé pour le territoire du GAL (communes d'Amel, de Büllingen, de Burg-Reuland, de Bütgenbach et de St. Vith). C'est donc avec les acteurs du secteur, à savoir la corporation des menuisiers et le groupement des entreprises bois, que le projet LEADER « Amélioration de la situation concurrentielle des entreprises dans les secteurs clés du territoire du GAL » a été élaboré et est mis en œuvre.

La situation dans la formation professionnelle des jeunes

En réponse au manque de main d'œuvre qualifiée, et en raison d'une baisse continue du nombre d'apprentis, la sensibilisation et la motivation des jeunes à chercher leur avenir professionnel dans le domaine de la filière bois a été défini comme un élément central du projet. En effet, en 2011, le nombre de nouveaux

contrats d'apprentissage au sein de la filière bois germanophone était de 46, tandis que, en 2019, nous ne comptions plus que 18 nouveaux apprentis.

À noter que la formation professionnelle en Communauté germanophone est basée sur une formation duale et donc en alternance entre le centre de formation des classes moyennes (« ZAWM ») et l'entreprise. Cette formation en alternance, s'adressant aux jeunes à partir de 15 ans, s'étend sur trois ans, et l'apprentissage pratique dans l'entreprise représente environ 80% de la formation.

Groupe de travail « Motiver les jeunes » et « Bois sans frontières »

Un groupe de travail « Motiver les jeunes », rassemblant les acteurs clés de la filière bois, a été créé en 2016 pour la préparation d'un concept adéquat afin de motiver des jeunes à trouver leur avenir professionnel dans le secteur. Lors d'une exploration d'initiatives existantes, nous avons été inspirés par le concept de l'« Olympiade bois » de Pro Holz Tirol. Sur base de cette bonne pratique autrichienne, le groupe de travail a élaboré son propre concept, adapté à la situation spécifique du

terrain : « Bois sans frontières - Holz

intensives, avec l'implication bénévole d'un grand nombre d'acteurs, le 27 avril 2018, plus de 300 élèves âgés de 11 à 12 ans et provenant de 11 écoles primaires différentes ont pu découvrir les métiers du bois dans 12 ateliers variés. Des quiz, un concours de martelage, un Jenga XXL ou bien le montage d'une charpente ne sont que quelques exemples des disciplines auxquelles les élèves étaient confrontés durant la journée. Au total, sept entreprises ont mis à disposition leurs locaux et ateliers afin d'accueillir les élèves et environ 50 professionnels du secteur ont contribué de manière bénévole au bon déroulement de la journée. Grâce aux différents ateliers, mais aussi lors de l'échange direct entre enfants et professionnels du secteur, les jeunes ont pu découvrir la filière bois tout comme les atouts d'un métier artisanal.

L'évaluation de cette première édition de « Bois sans frontières – Holz ohne Grenzen » a été très positive et la 2^{ième} édition était prévue en avril 2020, avec cette fois-ci près de 400 élèves inscrits et 16 ateliers déjà préparés. En raison des circonstances actuelles liées au COVID-19, la journée a malheureusement dû être reportée à l'année prochaine.

Pour en savoir plus Valérie Jakoby valerie.jakoby@wfg.be 080/28.00.13



Et si on produisait des fruits en Ardenne?

L'Ardenne n'est pas connue pour être une terre de vergers : les gelées y sont tardives et la rudesse du climat, froid et humide, limite fortement le choix des espèces et des variétés. Malgré cela, il existe sur le territoire du GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier d'anciens prés vergers abritant des variétés bien adaptées à la région. Si la plupart des variétés sont présentes dans les vergers conservatoires du Centre de Recherches Agronomiques de Gembloux (CRA-W), l'inventaire réalisé dans le cadre du projet Leader « Vergers vivants et productifs » a permis de découvrir quelques variétés non répertoriées.

Vergers vivants et productifs

Le projet poursuit le double objectif de conserver le patrimoine génétique fruitier local et d'encourager la production de fruits en Ardenne. Cela se traduit par l'identification des variétés présentes dans les anciens vergers, la multiplication par greffage des variétés originales et la plantation de nouveaux vergers, avec des variétés locales ou issues des collections de Gembloux. Ces nouveaux vergers de 10, 20 ou 50 arbres sont des vergers pour les vrais amateurs de fruits, qui apprécient les qualités gustatives et la palette des parfums des anciennes variétés, la possibilité d'une longue conservation en cave et, surtout, une production sans aucun traitement phytosanitaire.

Acquisition de compétences indispensables

Encourager à la plantation des arbres fruitiers n'est pas suffisant ; la création et la gestion du verger requièrent un minimum de compétences pour accompagner les arbres tout au long de leur croissance. On a observé la perte des connaissances liées à la

gestion du verger en seulement deux générations. Mais la tendance s'inverse et l'intérêt renaît : les ateliers de plantation, taille ou greffage organisés par le GAL sont toujours complets.

Quand les communes s'engagent : création d'un verger conservatoire à Habay

Le verger a été planté sur un terrain communal de 3 ha en novembre 2019. Au total, ce sont 120 arbres et plus de 50 variétés de pommes, poires et prunes qui ont été sélectionnées dans le catalogue du CRA-W de Gembloux. À celles-ci s'ajoutent une douzaine de variétés identifiées dans les vergers de la commune ; les greffons prélevés localement ont été greffés sur sujet porte-greffe (SPG) pommier et poirier sauvages (Malus sylvestris et Pyrus pyraster), ainsi que sur SPG classique franc Bittenfelder et Kirchensaller. L'objectif est de réaliser un suivi comparatif de la croissance de ces variétés, menées en hautes tiges, sur les différents types de portes greffes : résistance aux ravageurs et maladies, productivité, développement, longévité des arbres...

Quel est l'intérêt de greffer sur pommier et poirier sauvages ?

Eric Goosse du Centre de Michamps, partenaire du projet, explique : « L'utilisation du pommier ou poirier sauvage comme porte-greffe, permet de valoriser leur rusticité. En effet, ils possèdent des caractéristiques intéressantes : un système racinaire très développé et bien adapté aux sols pauvres et humides de l'Ardenne, un très bon ancrage au sol et une vigueur importante. Le pommier et le poirier sauvages étaient autrefois utilisés pour la production traditionnelle de hautes tiges ; après la seconde guerre mondiale, les pépiniéristes se sont tournés vers des porte-greffes jugés plus homogènes, et ont abandonné les semis d'espèces sauvages. Pourtant ces espèces ont plusieurs atouts que n'ont pas les porte-greffes dits modernes : frugalité par rapport au peu de nutriments des sols ardennais, faible appétence aux rongeurs pour le pommier sauvage et grande longévité des arbres greffés. »

Ceci explique que l'on trouve dans certains vergers des pommiers ou poiriers de plus de cent ans. Planter un arbre est un geste hautement symbolique, mais planter un arbre fruitier d'une variété fruitière ancienne devient un acte citoyen.

Pour en savoir plus Christine Leclercq christine@parcnaturel.be 063/60.80.82



La bioéconomie au sein du RwDR

Le Réseau européen de Développement Rural mène depuis 2018 une réflexion en matière de bioéconomie (transition d'une économie pétrosourcée vers une économie biobasée), sousthème d'un travail thématique plus large sur « l'écologisation de l'économie rurale ». Retour sur les démarches du RwDR.

Le groupe thématique (GT) mis en place dans ce but a d'abord exploré les différents éléments (promotion de l'emploi, croissance et inclusion dans les zones rurales, etc.) des chaînes de valeur rurales écologiquement durables au sein de la bioéconomie, pour ensuite se concentrer sur le thème « Bioéconomie et action pour le climat dans les zones rurales ». Il explore notamment les types d'activités dans les chaînes de valeur qui fournissent les avantages climatiques les plus importants.





L'organisation de la quatrième rencontre du GT le 28 avril dernier a été l'occasion d'une collaboration approfondie entre le Réseau européen de Développement Rural et le RwDR. Conçue au départ sous forme de visite de terrain en Wallonie, la rencontre a été transformée en visio-conférence en raison de la crise sanitaire.

En préambule aux travaux de la rencontre, l'introduction du Vice-Président de la Wallonie et Ministre de l'Économie, du Commerce extérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du Numérique, de l'Aménagement du territoire, de l'Agriculture, de l'IFAPME et des Centres de compétence, Monsieur Willy Borsus, sur le contexte wallon relatif à la

Les documents relatifs à cette $4^{\rm éme}$ rencontre sont disponibles ici https://bit.ly/GT_BECA.

N'hésitez pas également à aller voir la vidéo produite par Biogaz du Haut-Geer : elle présente un excellent exemple d'économie circulaire illustrée par la biométhanisation agricole.

https://youtu.be/3RoOUr4JVa8

bioéconomie et l'économie circulaire, a permis d'éclairer la cinquantaine de participants européens et représentants de la Commission européenne sur le dynamisme wallon, ainsi que les ambitions de la Région en matière de bioéconomie et d'économie circulaire. Elle a permis de préciser le cadre des trois études de cas wallons qui ont été présentées et analysées à travers le témoignage direct de leurs porteurs de projet :

- L'écosystème créé autour du Biogaz du Haut Geer (biométhanisation) et de HesbayeFrost (légumes surgelés) ;
- La ferme du Faascht à Attert (biométhanisation, culture de microalgues et valorisation du digestat en production de tomates sous serres);
- La société Stabilame à Mariembourg, dédiée à la menuiserie et qui s'est développée dans le secteur du bois de construction, notamment dans les bâtiments en ossature bois ou en bois massif. En 2020, elle a été lauréate de la « fibre d'or », récompense bisannuelle pour l'innovation dans le secteur pour ses Cross Laminated Timber (CLT - bois lamellé croisé) courbés, emblématiques de la mise au point de produits capables de valoriser au mieux la matière première tout en réduisant les co-produits de faible valeur et en éliminant tout déchet. Les CLT de Stabilame ont reçu le label de produits bio-sourcés (plus de 98% sont issus de la biomasse) et de circuit court (plus de 90% de la matière des CLT sont originaires de Wallonie).

À l'issue de cette réunion, différents points d'attention ont été relevés par les participants wallons et européens : l'importance de la valorisation du digestat produit dans les biométhanisations, l'intérêt de développer la piste du CNG (Compressed Natural Gaz) utilisable par les voitures et camions en Wallonie, l'intérêt de l'agroforesterie dans la lutte contre les changements climatiques et la nécessité de la soutenir financièrement, ainsi que la possibilité de recourir davantage aux constructions en bois local pour les bâtiments publics.

L'Europe encourage aussi la coopération & l'innovation en forêt

En janvier dernier à Florence, le projet Horizon 2020 « Rosewood » (bit.ly/ WoodEur), consacré à la mobilisation durable du bois, tenait son événement de clôture. Nicolas Dassonville y était pour la SRFB et le RwDR. Il en a rapporté une brassée d'informations et de contacts.

La forêt européenne qui recouvre 40% de la surface des pays membres (215 M ha) voit seulement 60 à 70 % de l'accroissement récolté, autant de ressources, d'activités et d'emplois qui font défaut dans une filière réputée durable. Le projet « Rosewood » a pointé les causes de cette situation et tenté d'identifier les bonnes pratiques qui y répondent à travers l'Europe.

Les raisons qui expliquent qu'un tiers de la production forestière européenne n'est pas valorisée sont assez similaires à travers toutes les régions d'Europe. Il s'agit de la fragmentation de la propriété forestière, du manque d'implication de nombreux propriétaires devenus urbains, du changement climatique qui favorise maladies et ravageurs, de la faiblesse des débouchés du matériau bois, du manque d'attractivité de la filière pour les jeunes, de la carence en voiries forestières, de problème d'acceptabilité sociétale des coupes et enfin de la valorisation insuffisante des bois feuillus.



Des outils mis à l'honneur

Parmi les bonnes pratiques, sont pointées les plateformes en ligne qui mettent en relation les propriétaires et les professionnels du secteur : La forêt bouge (FR), Wald wird mobil (DE), metsaan.fi (FI), Bluebiloba (IT). La digitalisation y est un réel atout pour améliorer la mobilisation du bois.

La bioéconomie est une voie en plein essor pour promouvoir l'utilisation du matériau bois (notamment dans la construction). Voir à ce propos l'article page 14 à propos du GT européen sur la bioéconomie et l'exemple de Stabilame en Wallonie.

Les Groupes opérationnels (GO) légalement cités dans ce magasine page 18) sont financés par le Programme de Développement Rural. Ils permettent de réunir chercheurs et praticiens autour d'une thématique. Les chercheurs répondent aux problèmes pratiques du terrain ou les praticiens mettent en œuvre une innovation développée par les chercheurs. Les groupes opérationnels existant sont repris sur le site bit.ly/EIP_GO. Deux bémols toutefois : ce type de financement est sous-utilisé par les forestiers (5% seulement des GO concernent la forêt) et dans la programmation actuelle, la Wallonie n'a pas activé la mesure.

Quelques projets sont à noter

- Inishowen uplands : implante l'agroforesterie et favorise l'autonomie fourragère en Irlande.
- Sincere : table sur l'innovation en matière de services écosystémiques.
 Infos sur : bit.ly/GO_SINCERE
- **Bioforever** : étudie l'extraction de monomères pour la chimie à partir du peuplier et de l'épicéa.
- Sweetwoods : traite de la chimie verte à partir des bois feuillus.
- Voedsel uit het bos : forêt nourricière (fruits, noix, herbes) en conversion de pinède dans la région sablonneuse des Pays-Bas qui rapporte plus que la production de bois à travers des contrats avec restaurants, cooking workshop... Infos sur : bit.ly/Voedsel Bos
- Kilometer zero for growing media: fabrication de substrat de culture à partir de rémanent forestiers pour ne pas utiliser de tourbe ou de fibre de coco.
- Life Resilient forests: projet
 LIFE évaluant des mesures pour
 augmenter la résilience des
 forêts (face aux incendies et aux
 sécheresses) à l'échelle du bassin
 versant en Allemagne (Eiffel), au
 Portugal et en Espagne.
 Infos sur: bit.ly/Resilient_Forest

En Europe, on estime qu'1 ha de forêt rapporte environ 1.000 € de valeur ajoutée/an dont 80% va à la à la sylviculture. Il ne reste que 100 € pour le propriétaire. Par ailleurs, les services écosystémiques (récréation, séquestration carbone, filtration eau...) sont estimés à 1.000 €/ha.an également et ne sont rémunérés par les pouvoirs publics qu'à hauteur de 179 € (moyenne européenne) contre 330 € de subside PAC/ha pour les terres agricoles. Ainsi, le propriétaire, donc 2.000 € de plus-value/ha!



Retour sur cette journée riche en réflexions.

Organisée en 2020, la Table Ronde d'À Travers Champs trouve en réalité ses origines lors d'une journée consacrée au cinéma rural en 2012, toujours dans le cadre du Festival du film sur la ruralité. C'est donc 8 ans plus tard, en partenariat avec le RwDR et avec le soutien de l'ACC, de la QdC, de Cinémarche asbl et de la MCFA. que la question de la place du cinéma auprès des jeunes, tant à l'école qu'endehors a été posée lors d'une journée. Pour réfléchir à la problématique, le Festival avait réuni professionnels du cinéma, enseignants, élèves et jeunes réalisateurs.

Afin de plonger directement au cœur du sujet, « La Caravane du court », un programme de courts-métrages, initié par le FIFF, a ouvert la journée en présence des « jeunes » réalisateurs. L'occasion pour les acteurs présents d'interroger ces réalisateurs sur leurs intentions, le langage cinématographique mais aussi sur leurs motivations derrière la caméra.

L'après-midi a, quant à elle, permis d'aborder de nombreuses questions: accès au cinéma Jeune Public, comment toucher les 12-18 ans, décloisonnement entre cinéma d'auteur et commercial, valorisation de l'expérience collective dans une salle obscure... À chaque question son « expert », venu du terrain. Les uns proposant des dossiers pédagogiques pour des films sélectionnés (Les Grignoux), d'autres des ateliers pour

éduquer aux médias par le cinéma (FIFF-Campus), certains suivant des projets durant une année scolaire (Clap Education), ... Enfin le Centre du Cinéma et la Province de Luxembourg étaient également venus présenter l'opération « Cinéastes en classe » et la tournée du film « Le Jeune Ahmed », en présence des frères Dardenne.

Constats et pistes d'action

Au terme des discussions, un constat est dressé par le collectif : l'appellation « cinéma d'auteur » ou « art et essai » est obsolète, en tous cas pour les jeunes. Cela ne représente pas grandchose à leurs yeux. Ce qui les fait aller au cinéma? Les têtes d'affiche, les médias ou les Bandes annonces, les suites (Marvel). Dans ce cas, si le but est d'amener le cinéma dans sa diversité au sein des écoles, ne serait-il pas plus judicieux d'aborder le cinéma dans l'ensemble de ses productions, qu'elles soient dans la veine des blockbusters. ou plutôt intimistes et donc moins présentes dans les médias ? La question est posée.

Le collectif souligne également que, si une programmation cinéma est régulièrement proposée aux écoles, les thématiques sont trop souvent étiquetées « scolaires » et rendent ces séances « moralisatrices ». Les participants souhaitent des films qui les touchent émotionnellement et qui leur parlent. La solution proposée par

le collectif : le choix des films par les jeunes eux-mêmes.

Afin de prolonger cette démarche de participation à la programmation, il serait d'ailleurs intéressant de mettre en place un ciné-club au sein de l'école. Un comité de motivés, passionnés parrainerait des plus jeunes pour assurer la relève, et donnerait ainsi une première approche avant d'aller en groupe dans les salles obscures.

La pratique du cinéma est également restée au cœur des discussions : comprendre et découvrir l'envers du décor, les coulisses du tournage... lors de rencontres avec des professionnels est revenu comme une piste dans tous les groupes de discussion. Par exemple en mettant la main à la pâte et en participant à la production et à la création d'un film dans le cadre scolaire. Film qui pourrait s'intégrer dans le projet de l'école. Certains sont même allés plus loin, en lançant la possibilité d'une option cinéma dans le programme scolaire.

Les besoins, attentes mais aussi idées ont fusé durant l'après-midi, ne se limitant évidemment pas aux jeunes. Impossible de toutes les citer dans cet article : elles seront sans doutes traitées lors de futures rencontres.

Pour en savoir plus

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site web du Festival À Travers Champs : www.festival-atraverschamps.be



La Société Royale Forestière de Belgique a pour objectif la promotion et la protection de la forêt, ainsi que sa gestion durable. Depuis 2018, elle propose une nouvelle formation, «ForêtFor», qui s'adresse plus particulièrement aux propriétaires forestiers non-initiés en matière de sylviculture.
Bilan au terme de cette deuxième session.

Cette formation, qui rencontre un important succès auprès des participants, s'organise en deux phases associées : des cours du soir plus théoriques et des cours pratiques sur le terrain. Le contenu est assez généraliste et aborde tous les sujets descriptifs qui concernent la forêt et la propriété forestière. Les cours et thématiques abordées tiennent compte du calendrier et des saisons, pour s'étendre sur une année scolaire, de septembre à juin.

L'idée est de contextualiser la forêt belge à travers son histoire, des chiffres-clé. mais aussi des définitions : Qu'est-ce qu'un peuplement ? Qu'est-ce que la sylviculture ? « Puis on aborde des sujets plus concrets, comme la taille de formation, l'élagage des arbres », précise Orane Bienfait, coordinatrice de la formation. « Ensuite on avance avec des notions de reboisement, de choix des essences, l'éclaircie pour amener de la lumière aux arbres, l'équilibre forêtgibier, la biodiversité... C'est donc à la fois très général et malgré tout on entre dans le concret de manière parfois assez poussée. On ne fait pas que survoler un sujet. »

La SRFB n'est pas reconnue comme centre de formation agréé. Néanmoins, pour donner une certaine valeur à la formation, on demande aux propriétaires de rédiger un document de gestion qui compile l'ensemble des sujets abordés durant l'année. « Bien que symbolique, ce document est un

vrai support utile et concret pour la gestion future de leur forêt », ajoute Orane Bienfait.

Un public large, mais néophyte

La formation vise des personnes disposant d'un bagage forestier faible, voire inexistant. La première session de la « ForêtFor » a réuni un public très large, avec des participants âgés de 20 à 74 ans, propriétaires de parcelles allant de moins de 5 ha à plus de 150 ha, et venant de Bruxelles comme des Ardennes. « Cette année, le public est plus familial. Nous avons des frères et sœurs, des maris et femmes, des pères et fils... Ce qui nous permet d'atteindre l'un de nos objectifs initiaux, à savoir le lien de transmission important dans la sauvegarde de nos forêts », explique Orane. « C'est d'autant plus important lorsque l'on sait que les problèmes de morcellement sont souvent liés à des ventes de propriétés ou des successions suite à des indivisions. Raison pour laquelle nous encourageons les propriétaires à envisager des regroupements forestiers et que nous leur suggérons de changer le mode de gestion pour aller vers une solution plus collective et plus communautaire. »

Les retours des participants sont extrêmement positifs. Ils ont obtenu des réponses à leurs questions et apprécié. « La réussite se mesure à travers les documents de gestion et par la mise en pratique des techniques abordées », se félicite Orane. « On garde certains contacts avec d'anciens participants à travers d'autres activités de la Société, ce qui nous permet de les suivre et voir l'évolution de leur forêt. » Une réflexion est d'ailleurs en cours pour envisager un niveau 2 du « ForêtFor», composé de micromodules, qui permettrait de répondre à un besoin exprimé par les participants de maintenir cette dynamique de groupe et les liens qu'ils ont créés durant leur formation.

Une formation logique dans le contexte actuel

Le public de la SRFB évolue. D'un côté, l'âge moyen des membres est relativement élevé, dans une fourchette 50-65 ans. La propriété d'une forêt étant généralement liée à un héritage que l'on percoit quand on a déjà un certain âge. D'un autre côté, le public se rajeunit également avec l'arrivée des nouveaux investisseurs de la forêt qui viennent d'acheter une parcelle. Ils sont plus jeunes et se rendent compte que cela a besoin d'être géré. « Puis il y a les propriétaires conscients du décrochage qu'il y a entre les enfants et la forêt. Ils ont généralement vécu le cas en héritant d'un bien qu'ils ne savaient pas gérer et ne veulent pas faire revivre cela à leurs enfants. Ils veulent s'assurer que la reprise se fera avec une connaissance minimale suffisante », ajoute Orane.





L'innovation est essentielle pour un secteur agricole et sylvicole européen compétitif et durable.

Afin de favoriser cette innovation, le PEI-AGRI (Partenariat Européen de l'Innovation en Agriculture) est une initiative européenne qui met en place des groupes opérationnels destinés à rassembler de multiples acteurs tels que les agriculteurs, les forestiers, les chercheurs, les conseillers, les entreprises, les groupes environnementaux, les groupes d'intérêt des consommateurs ou d'autres ONG autour de projets innovants.

Ces projets « multi-acteurs », regroupent des partenaires qui possèdent des connaissances complémentaires. Ils ont pour objectifs de trouver des solutions innovantes aux défis auxquels sont confrontés les acteurs de terrain et de faciliter le transfert d'innovations et de connaissances entre les pays, afin de favoriser la transition agroécologique à l'échelle de l'Europe.

Actuellement plus de 1.200 projets menés par des Groupes opérationnels européens sont répertoriés dans la base de données disponible sur le site de l'EIP Agri: https://ec.europa.eu/eip/agriculture/en/eip-agri-projects/projects/operational-groups

63 projets concernent la foresterie et l'agroforesterie. Focus sur deux d'entre eux qui se préoccupent de gestion durable des forêts :

Aide à la décision pour la planification forestière durable – GO SURF (Italie)

Les forêts, si elles sont correctement gérées sur la base de critères de durabilité, fournissent un large éventail de services écosystémiques, certains ayant une valeur économique directe (production de bois, stockage de carbone...), d'autres plus difficiles à monétiser (atténuation des risques hydrogéologiques, protection de la biodiversité, valeur paysagère, ...). Les outils actuels de planification forestière identifient généralement les objectifs et les stratégies du secteur forestier, mais ne fournissent pas d'outils opérationnels pour soutenir le propriétaire forestier dans la gestion à l'échelle locale.

Le groupe opérationnel SURF vise à créer un système d'aide à la décision pour la planification forestière durable à l'échelle de l'entreprise. Basé sur les nouvelles technologies de modélisation spatiale il fournit des cartes forestières accessibles via une plateforme en ligne simple et intuitive permettant la maximisation de la production de services écosystémiques.

Pour en savoir plus : https://bit.ly/G0_SURF2

Une sylviculture durable et efficace pour la Bretagne - SylviConnect (France)

Durant plusieurs années, la filière forêtbois en Bretagne a permis l'amélioration de ses 3 marchés principaux (construction, emballage, bois énergie), de la transformation du bois (scieries) et de la pérennité de la ressource (programme Breizh Forêt Bois).

En complément, il a été jugé nécessaire de mener une action structurante au niveau de l'exploitation forestière et des travaux en forêt, maillon indispensable dont les métiers sont peu attractifs et dont l'action est parfois mal vue du grand public. Ce projet vise à faciliter la mise en relation avec les autres maillons de la filière (propriétaires et transformateurs), puis de mettre en place un programme de formation adapté ainsi qu'un accompagnement à l'innovation.

Le projet comporte plusieurs actions

- Réalisation d'une enquête auprès des entreprises de l'amont forestier pour avoir une cartographie et une meilleure connaissance des activités et des besoins des entreprises;
- Adaptation de la plateforme nationale «La Forêt Bouge» à l'échelle de la région Bretagne;
- Mise en place de journées techniques et de formations pour créer davantage de lien entre les entreprises, et les accompagner dans leur développement et l'innovation;
- Expérimentation avec des acteurs pilotes, puis diffusion des résultats dans l'ensemble du réseau.

Pour en savoir plus : https://bit.ly/GO_Connect2

Foire de Battice & de Libramont

La Foire de Libramont, avec une histoire de presque 100 ans, a dû être reportée à juillet 2021 en raison de la crise sanitaire. La foire agricole de Battice a finalement aussi été reportée et fêtera ses 30 ans les 4 et 5 septembre 2021.

Pour la Cellule du RwDR et pour tous les membres du Réseau cela aurait été des moments forts de rencontres et d'échanges. Ce n'est que partie remise et nous serons tous présents en 2021 pour vous faire découvrir toutes les actions de deux ans de collaboration.



Pour en savoir plus :
Foire de Libramont (ci-dessus) :
23 au 26 juillet 2021
www.foiredelibramont.com

Foire de Battice (ci-contre) : 4 et 5 septembre 2021 www.foireagricole.be



Festival À Travers Champs

Quand: Du 5 au 28 novembre 2020

Lieux: Après Bièvre, Bioul, Erezée, Durbuy en mars... En novembre, le festival reprend la route à travers champs en passant par Beauraing, Ciney, Forzée, Grandménil (Manhay), Havelange, Houffalize, Houyet, Libramont, Nassogne, Rendeux, Rochefort, et Tellin.

12 lieux – 13 films et des moments forts à :

Rochefort

- « Table ronde : le loup est revenu, et on ne nous dit rien ? » | vendredi 20 novembre 2020 | « L'heure des loups » de Marc Khanne | 13h
- Le Carrefour des Ruralités | samedi 21 novembre 2020

• L'exposition « TerritoireS » | du 18 au 22 novembre 2020

Nassogne

« Des Charbonniers d'autrefois... au charbon végétal de demain » | dimanche 15 novembre dès 10h | « Le temps des forêts » de François-Xavier Drouet | 20h

Houyet

« La Symphonie des projets citoyens » | dimanche 8 novembre dès 11h30 | « Sami Blood » d'Amanda Kernell | 17h

Présence des réalisateurs Sébastien Pins (Havelange) et Victor Ridley (Rochefort)

Mais aussi des marchés, expositions, promenades, animations, rendez-vous des assocs...



Pour en savoir plus :

www.festival-atraverschamps.be 084/22.13.76 - 0471/59.24.01

Conférence « Vers une stratégie wallonne forestière »

La conférence « Vers une stratégie wallonne forestière » organisée par NTF à la rentrée, présentera le double objectif que poursuit la filière Forêt-Bois pour initier une nouvelle ère pour notre forêt : doter la Wallonie d'une stratégie forestière et prévoir les mesures de soutien qui seront nécessaires pour la réaliser. La date reste à fixer.

Pour en savoir plus :

info@ntf.be 081/26.35.83

Ruralités

Magazine n°44

2ème trimestre 2020

Réseau wallon de Développement Rural Cellule d'Animation du RwDR

INFORMATIONS PRATIQUES

CELLULE D'ANIMATION DU RÉSEAU WALLON DE DÉVELOPPEMENT RURAL

Rue de Liège 83 4357 Limont (Belgique) Tél./Fax : +32 19 54 60 51 info@reseau-pwdr.be www.reseau-pwdr.be

NOTRE ÉQUIPE

Benoît Delaite, Jérôme Mabille, Jean-Noël Degeye et Laurent Turneer :

chargés de mission en charge de l'animation des groupes de travail thématiques.

+32 19 54 60 51

Émilie Bievez : plaque-tournante de l'information entre les membres du Réseau et l'équipe de la CAR, elle est responsable de la gestion administrative et logistique.

e.bievez@reseau-pwdr.be

+32 19 54 60 51

Cécile Nusgens : chef de projet chez Cible Communication, gère la réalisation des supports de communication.

cecile.nusgens@cible.be +32 4 387 87 03

Xavier Delmon : coordinateur de l'équipe, il a en charge les aspects de gestion quotidienne de la cellule. C'est également lu qui anime la Commission permanente.

x.delmon@reseau-pwdr.be +32 495 77 93 96

Coralie Meurice: responsable de la communication au sein du réseau, elle coordonne les différents supports de communication du RwDR (site web, publications écrites, vidéos, ...).

c.meurice@reseau-pwdr.be

- +32 19 54 60 51
- +32 488 95 55 52



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.









Le numéro 44 de Ruralités est imprimé en 7.500 exemplaires, distribués gratuitement au monde rural en Wallonie et en Europe.

Ont participé à la rédaction de ce numéro : Kevin Reynaerts, Xavier Delmon, Coralie Meurice, Mélodie Mertz, Christophe Servais, GAL 100 villages - 1 avenir, GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier, Sylvie Eyben, Benoît Delaite.

Crédits photos : RwDR, GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier, GAL 100 villages - 1 avenir, Festival À travers Champs, SRFB, RND, Cellule d'Appui à la Petite Forêt Privée, FEBHEL, OEWB, Mathieu Verlaine.

Éditeur responsable : Xavier Delmon, 83 rue de Liège - 4357 Limont

Logo PEFC